

L'ÉDUCATION MUSICALE EN FRANCE: UNE PARTITION DISCORDANTE

LE 26 SEPTEMBRE 2010 LARA BESWICK

Enquête sur une exception culturelle bien française : l'enseignement de la musique à l'école. Pourquoi sommes-nous à la traîne et quelles sont les quelques pistes d'amélioration envisageables ?



Retrouvez cet article et bien d'autres sur **OWNMusic**, que nous lançons avec joie ces jours-ci !

"Il faut reconnaître que nous avons un réel retard sur nos voisins dans le domaine de la pratique et de la culture musicale" Christine Albanel.

Ce retard, même avec une première dame musicienne, n'a pas l'air de préoccuper monsieur.

"Le français n'est pas une langue qui chante."

"Tais-toi, tu chante faux."

"Un peu de silence s'il vous plaît, il est 22 heures."

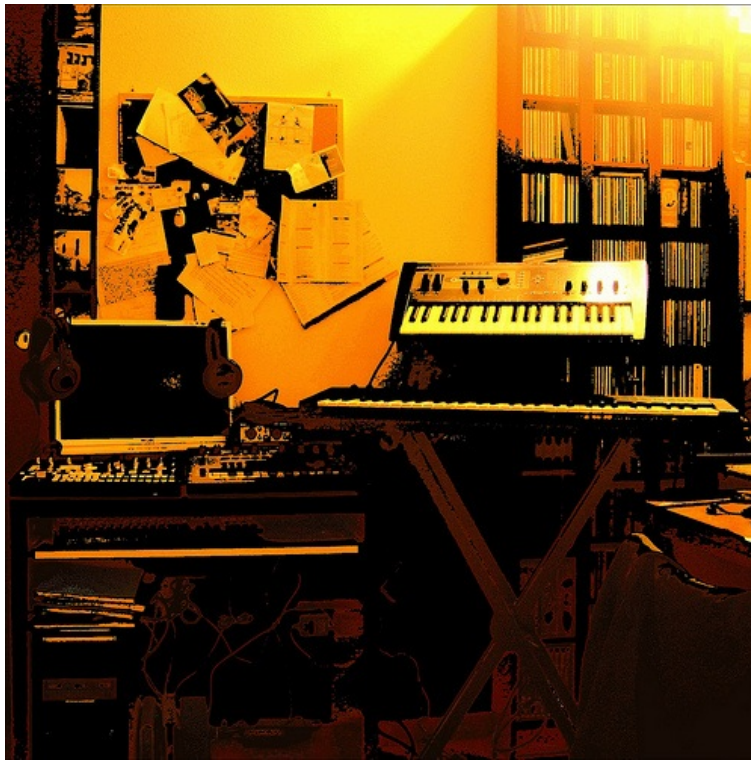
"Ah, c'est un artiste..."

Tant de réflexions qui contribuent à perpétuer une culture sans son ou du moins, produisant peu de musique de qualité. Les bienfaits de la musique ont pourtant été démontrés par diverses études mais la tradition fait qu'on continue de la dénigrer.

Je suis agacée par ce manque de considération qui conduit nos artistes à s'expatrier et nos enfants à se taire. J'ai moi-même passé une partie de mon enfance en Angleterre. Je me souviens des cours de musique et surtout, je me souviens de la joie que nous éprouvions moi et mes petits camarades lors de ces cours. Quand, à l'âge de 7 ans, j'ai déménagé avec mes parents en France, la musique n'était pas du tout perçue de cette manière par mes nouveaux amis. J'ai peu de souvenir du contenu de mes cours en Angleterre et aucune étude n'a été effectuée sur moi pour que je me rende compte de ce que cette pratique m'a apporté mais je me souviens clairement de cette sensation de bonheur partagé.

En France, en revanche, je me souviens de la souffrance éprouvée lorsqu'on essayait de m'apprendre qu'une boule noire surmontée d'une barre était une noire et qu'il y en avait quatre comme celle-ci dans une mesure à quatre temps. Ensuite, au collège, des profs débordés par le son des pipos (flûtes à bec) dont l'apprentissage donnait lieu à une cacophonie insupportable et ingérable.

Pourquoi tant d'enfants détestent-ils la pratique musicale et tant d'adultes en garde de mauvais souvenirs ? Pourquoi, malgré les sommes considérables attribuées par l'État au développement de cette discipline, la France garde-t-elle si peu de **musiciens de niveau international** ? Je pense que l'Éducation nationale pourrait faire mieux pour nos enfants. Je crois que cette première approche de la musique mériterait plus de soin et d'attention. D'abord parce que l'apport de cette discipline va au-delà de celui d'une simple activité ludique et parce que ce retard dont Christine Albanel parle existe bel et bien ce qui crée un réel vide, pour ne pas dire manque dans l'héritage culturel que nous laissons à nos enfants.



En quoi l'apprentissage de la musique est-il indispensable à notre éducation ?

Si certaines personnes, chargées de rendre son importance à cette discipline me lisaient, ils me répondraient sûrement que place, considération et moyens financiers ont été donnés. Mais l'Éducation nationale, en rendant la musique obligatoire dans les filières générales, a surtout réussi à s'en débarrasser. Pourtant la musique, cette activité que l'on place entre 4 et 6 pour divertir les enfants lorsque leur quota de concentration est dépassé, est essentielle à notre éducation.

Dès l'Antiquité, de façon intuitive, Platon parle de musique dans des chapitres entiers de *La République*. Il évoque avec insistance la dimension sociale de la pratique musicale. Si les études sur la cognition ne convainquent pas nos élus, elle peut au moins admettre que la pratique musicale oblige à sentir de la même manière, à partager les mêmes

impressions. Elle permet "d'adoucir les moeurs", de tempérer les passions haineuse ou de les amplifier, de rapprocher ou d'éloigner les hommes par un plaisir commun et cette puissance publique devrait s'étendre et être considérée par l'éducation nationale. Le rapport qu'elle crée entre la sensibilité et l'intelligence est unique et il est regrettable que nos responsables politiques préfèrent les actions aux effets immédiats plutôt que de faire l'effort de considérer une activité qui demande certes, temps et réflexion mais aux effets considérables et non négligeable à long terme. Si l'on souhaite rendre la France plus musicienne, il est évident qu'une sensibilisation massive à la musique doit être mise en oeuvre.

De nombreux chercheurs, souvent neurologues, scientifiques, sociologues et musicologue se sont penchés sur le mystère de la musique et ses bienfaits. En janvier 2007, **un symposium européen** se tient au Centre George Pompidou à Paris, sur l'évaluation des effets de l'éducation artistique et culturelle. L'évaluation demeure complexe et la méthodologie utilisée demande une certaine concentration mais les résultats des expériences menées méritent qu'on y prête attention. Concernant la musique, plusieurs expériences ont été menées qui démontrent que l'apprentissage de la musique améliore le raisonnement spatio-temporel. Les personnes possédant cette forme d'intelligence particulièrement développée deviennent souvent architecte, sculpteur, ingénieur, designer, peintre, mathématicien, physicien...et musicien.



Une étude menée en 1990¹ a testé trois groupes d'enfants de trois écoles maternelles. L'un prenant des cours de piano couplé avec des leçons de chant choral, l'autre une initiation à l'informatique et le troisième ne suivant aucun enseignement spécifique. Si aucune disparité n'a été observée au test initial, au test final, les élèves du groupe de musique ont obtenu des résultats significativement plus élevés que ceux des groupes témoins lors de l'exercice mettant en jeu le raisonnement spatio-temporel (assemblage d'objet).

Une étude plus récente² a montré que des enfants de maternelle (5 ans) qui bénéficiaient de cours de piano en groupe avaient de meilleurs résultats aux tests de raisonnement spatio-temporel. Cette expérience là, a démontré que les effets de l'apprentissage n'entraînaient pas d'effet à long terme, ce qui signifierait que la formation doit durer un certain temps pour produire des effets durables sur la cognition spatiale. Les élèves ayant étudié pendant quatre années consécutives (jusqu'au CE2) ont obtenus des résultats 52% supérieurs à ceux qui n'ont commencé qu'en CE1. Cela confirme donc aussi la thèse qu'il est important de commencer l'apprentissage très tôt.

Les musiciens, font preuve d'une meilleure synchronisation que les non-musiciens³.

Depuis des dizaines d'années, on parle de similitudes entre la musique et les mathématiques. La pratique d'un instrument renforce un certain nombre de capacités cognitives, dont les facultés auditives, visuelles et motrices. La reconnaissance des mots, l'orthographe, les principes de base des mathématiques, l'attention, la concentration et discipline⁴. **Head Start** est un programme du Département de la Santé, de l'Éducation et des Services sociaux des États-Unis, il a démontré que des progrès importants dans les tests langagiers sont observés chez les élèves pratiquant régulièrement une activité musicale.

Des études ont montré que des expériences musicales bien conçues pouvaient avoir des effets positifs sur les résultats scolaires. La musique contribue au développement mental, aux capacités d'apprentissage et à la socialisation des apprenants. Il est aussi noté une amélioration en terme de confiance en soi des apprenants, ce qui mène souvent à des tests positifs.

L'ACER (Australian Council for Education Research) compare les résultats d'élèves de CM1 suivant un enseignement artistique et pas. Les élèves pratiquant une activité artistique obtiennent des résultats nettement meilleurs en lecture, calcul, écriture, résolution de problèmes, planification et organisation, communication et travail en équipe.

Une autre étude menée dans plusieurs établissements en Australie (Mc Curry, 2003) observe que les élèves pratiquant régulièrement une activité musicale s'améliorent sur de nombreux points : la communication orale et écrite, le raisonnement logique et interprétatif, les aptitudes à la planification et à l'organisation (la musique conduit à prendre une décision toutes les deux secondes), la compréhension d'autrui et le travail en équipe, l'esprit d'initiative, l'approche des apprentissages et de la technologie.

Ce symposium s'est conclu en deux points. Les améliorations obtenues par la pratique musicale sont bel et bien existantes mais les chercheurs s'accordent pour dire qu'il existe sûrement un moyen plus efficace et moins coûteux pour améliorer les capacités spatio-temporelle de nos apprenants. Il en existe peu cependant qui puisse agir sur une aussi large palette de compétences. Les scientifiques relèvent que les travaux sur les liens entre l'éducation musicale et les performances cognitives doivent se poursuivre car en négliger

les effets reviendrait à passer à côté d'applications potentiellement importantes dans le domaine de l'éducation.

Plus que les arguments scientifiques, voici peut-être la seule vraie raison d'enseigner la musique, évoquée en conclusion de ces observations lors du symposium :

“

Si l'on fait place aux arts dans nos écoles sous prétexte qu'ils sont source de progrès scolaires, les arts perdront rapidement leur statut dès lors que les progrès attendus ne surviendront pas. La seule justification des arts, c'est qu'ils enseignent ce qu'aucune autre matière n'est en mesure d'enseigner.

”

Lois Hetland et Ellen Winner

Malgré toutes les études effectuées, la place que doit avoir l'éducation musicale reste donc imprécise. Faut-il considérer la musique comme un complément à la formation générale ? Comme une sorte de "supplément d'âme" ? Ou bien faut-il envisager sa pratique comme l'une des composantes essentielles de la formation générale ?

L'éducation musicale a souffert et continue de souffrir d'un déficit de considération, d'un manque de légitimité éducative. Cette soif de légitimation attend beaucoup trop de l'évaluation de ces effets. A-t-on jamais vu que les mathématiques doivent produire un certificat en « éducation à la citoyenneté » avant d'entrer à l'école ?

Il serait légitime de s'interroger sur les valeurs qu'incarne une politique ; le statut accordé à l'artiste au sein d'un pays et la place qu'occupe l'histoire de l'art et de la culture. Toute éducation demande du temps, et l'éducation musicale ne peut s'accomplir que dans la durée.



Preuves et moyens financiers sont là, d'où vient donc ce retard ?

On ne peut faire état de cette discipline sans un minimum de connaissances historiques et culturelles. J'ai interrogé plusieurs professeurs de musique et à plusieurs reprises, j'ai entendu cette remarque « tout passe par la voix »⁵. Or, il faut savoir que la Révolution française a produit un effet non négligeable sur l'apprentissage du chant en interdisant la pratique du chant polyphonique dans les églises pendant près de trente ans. La musique à vocation patriotique, jouée principalement par des instruments à vent devient alors le plus grand employeur de musiciens. L'interdiction de la chorale eut pour effet de couper une première fois nos concitoyens de leur patrimoine vocal religieux. Une multitude de traditions locales, religieuses ou populaires sont considérées comme nuisibles à la révolution et à

l'unité de l'État. La tradition orale de nos régions se fait oublier au profit d'un patrimoine musical d'État, ce qui entraîne progressivement la perte du chant en famille. Les pays scandinaves, qui ont conservé leurs traditions et folklore sont, de fait, des pays plus « chantants ». Le travail vocale participe également considérablement à l'apprentissage des langues et sa dimension ludique permet aux enseignants de faire appel à de nombreux chemins pédagogiques.

En 2006, 13.784 chorales sont recensées en France, on peut donc considérer que la pratique chorale est largement répandue dans les écoles primaires mais qualitativement, deux problèmes subsistent. L'organisation des chorales se fait de façon plutôt désordonnée, induisant un manque d'efficacité dans la pratique. L'absence d'instructions claires de la part du ministère en sont la cause. En effet, pour écrire cet article, j'ai cherché les textes de lois ou programmes émis par le ministère de l'Éducation. Ne trouvant rien de précis et concret, je me suis tournée vers les professeurs, à qui on laisse plus ou moins l'initiative de construire leurs cours sans cadre fixe.

La dernière réforme concernant l'éducation artistique et culturelle a été diffusée en 2009, elle laisse plus de place pour le chant, encourage les enseignants à introduire l'histoire de l'art et des outils sont mis en place pour obliger les enseignants à diversifier le répertoire travaillé en cours. A-t-elle eu des répercussions concrètes au quotidien ? Voici la réponse la plus positive que j'ai eue : *“Non, pas vraiment, mais c'est tout de même bien vu et très intéressant. Ce n'est pas une révolution mais une belle et bonne base pour savoir où l'on va.”* On pourrait en conclure qu'il n'y a ni **programme** clair et surtout, aucun contrôle des acquis. Les professeurs de musique que j'ai interrogés sont souvent des pédagogues passionnés et engagés, travaillant dans des contextes parfois difficiles et n'ayant souvent pas eu la chance d'être suffisamment préparés à leur métier. À ce sujet, je rappelle que dans les années 50-60, par manque de moyens, la musique était enseignée par des professeurs d'autres disciplines, contents de pouvoir compléter leurs heures dans un même établissement plutôt que de devoir se déplacer, ce qui, comme vous pouvez l'imaginer, produisit un sérieux tort à la discipline.

Je ne m'attarderai pas plus longtemps sur les innombrables failles que comporte la mise en place d'une telle éducation dans notre système (flûte à bec comme instrument principal, écoute d'œuvres inappropriée ou inaccessible sur des postes de mauvaise qualité, une étude théorique sans approche pratique, accès aux œuvres mais peu aux créateurs, manque de pédagogie de projet...). Des ouvrages ont été écrits à ce sujet et je vous recommande de vous y plonger car ils méritent considération. Je me permet cependant de m'attarder sur une notion qui me tient à cœur plus particulièrement car elle perdure jusqu'à l'âge adulte et trompe nombre de musiciens professionnels actifs en France.

L'idée préconçue que j'évoque est celle de la séparation des genre. Cette obstination qu'ont certains à cultiver ce mythe qui dit que la Grande musique n'a rien à voir avec les **musiques “tam tam”** que nos jeunes subissent aujourd'hui. C'est d'une banalité et d'une bêtise... Pourtant, à force d'insister, cette théorie commence à devenir réalité. En ignorant les musiques dites “actuelles”, nous ne permettons pas à nos jeunes de faire des rapprochement entre les styles et l'écart musical qu'il existe entre les deux genres s'agrandit. Les musiques actuelles en effet sont de plus en plus homogènes, sans grand intérêt techniquement et les interprétation sont de plus en plus ternes, sans réelle identité musicale ou subtilité d'interprétation.

Pourtant, sachez que cette musique tam tam est parfois d'un réel intérêt et qu'il est assez évident de faire des rapprochements entre les différents genres classiques et ceux modernes, le rock, le hip hop, l'électro, la transe, la variété...ou le tam tam. Par exemple, la basse continue, souvent identifiée dans le rock, est très proche du système de basse continue utilisée dans le baroque. France H. Rausher note que le travail sur la mélodie et l'harmonie est central, mais qu'il doit être complété par l'acquisition du rythme (hum hum...) et quoi de mieux que la spontanéité et la diversité des musiques actuelles pour découvrir diverses structures et laisser place aux surprises rythmiques ? Nombreux sont les jeunes autodidactes qui utilisent des techniques poussées pour créer des musiques qui leur sont proches.

À certaines conditions, ces musiques d'un nouveau genre peuvent trouver un lien avec l'enseignement musical inculqué au collège et au lycée. Musiques actuelles et musique classique font partie de la même sphère et ne sont pas si éloignées que voudraient le faire croire les ignorants, les nostalgiques, les flemmards ou les peureux. Une pédagogie (sentir, comprendre puis apprendre) d'un nouveau genre est à réinvestir. Les possibilités que proposent l'**harmonie** sont infinies et elle doit être perçue et utilisée par tous les genres, exploitée dans tous les sens.



Mais que faire ?

Je ne me permettrai pas d'élaborer ici un programme musicale pour l'éducation nationale car des ouvrages entiers fait par des professionnels proposent des solutions et détaillent le fond des problèmes. Indiquons à titre indicatif les principales pistes :

- un apprentissage régulier dès le plus jeune âge.
- un apprentissage du rythme de la mélodie et de l'harmonie qui passe par la voix, instrument premier des hommes.
- l'abandon de la flûte à bec qui pour dire vrai, est un instrument difficile à maîtriser.
- l'élaboration d'une harmonie à double sens
- une approche par tous les styles
- plus d'heures accordées par l'Etat à cette discipline
- accompagner ces changements de recherches qui puissent optimiser l'efficacité de l'enseignement.

Pour un étude plus approfondie, je vous recommande :

Évaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle. *Symposium européen et international de recherche, Centre Pompidou, La Documentation française, juin 2008*

Ecoutez, c'est tres simple , Pour une autre éducation musicale, *Marc-Olivier Dupin, 2007*

Enfin, certains connaisseurs me diront que c'est un #oldlink mais qui entre hélas dans un débat encore d'actualité :

leur nom n'a jamais été mentionné aux Victoires de la Musique, ils ont pourtant gagné un Grammy Award du meilleur album de musiques alternatives le 31 Janvier 2010 pour la 52ème cérémonie des Grammy Awards aux États-Unis. Ici, un professeur de primaire fait interpréter le titre "*Lisztomania*" de **Phoenix** à ses élèves :

Liens et lectures:

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/biblio.htm>

L'éducation artistique et culturelle à l'école en Europe , Commission européenne, octobre 2009

L'enseignement de la musique en France: situation, problèmes, réflexion , Gérard Ganvert, 1997

L'art d'apprendre à ignorer , Xavier Darcos, 2003

Musicophilia: le cerveau et la musique , Oliver Sacks et Christian Cler, 2009

Percevoir la musique, une activité cognitive , Pineau et Tillman, 2003

L'éducation musicale: une pratique nécessaire au sein de l'école , Brigitte Soulas et Gérard Vergnaud, 2008

—

Crédits photos CC Flickr [weperruper](#) [t_lawrie](#) [cristiano](#) [betta](#) [rosipaw](#)

1. Rausher et al. 1997 [↗]
2. Rausher et Zupan, 2000 [↗]
3. Bhattacharya et al. 2001 [↗]
4. Piaget, 1947 [↗]
5. Écoutez, c'est très simple, Marc-Olivier Dupin, 2007 [↗]

MARTIN

le 27 septembre 2010 - 13:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je me rappelle de la souffrance de mes cours de musique. C'était pire que les maths (là aussi il y a un problème dans l'enseignement, les maths peuvent être un plaisir).

J'ai repris des cours dernièrement et j'ai eu la chance d'avoir une prof un peu plus jeune que moi, donc j'ai été plus facilement en mesure de lui dire de laisser tomber l'aspect solfège très théorique au début, nous avons commencé par autre chose, de plus intuitif, drôle, moins structuré, mais c'est ça qui m'a fait progresser.

Une amie vient de me dire que pourtant il y a beaucoup d'étudiants étrangers au Conservatoire Sup de Paris. Bizarre, non ?

*En tout cas, oui au plaisir dans l'éducation. Mais pour toutes les matières.
Merci pour votre article.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAM

le 28 octobre 2010 - 6:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

édifiant!

Votre article est passionnant. Guitariiste et papa d'un enfant de 6 ans apprenti batteur, je ne peux qu'approuver vos réflexions sur les portes ouvertes par l'apprentissage de la musique pour les plus jeunes.

Sens de la structure, lien avec les maths, confiance en soi, autant de progrès fulgurants que j'ai observé chez mon petit garçon dès lors que j'ai pris le temps de lui enseigner quelques notions de musique et de solfège.

J'ai passé l'essentiel de mes cours de musique au collège "à la porte" de la classe, le contenu de ces cours était ...comment dire...je ne trouve pas les mots...nullissime.

pourvu que ça change un jour

bon courage

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARJORIE

le 11 novembre 2010 - 23:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Chère Lara,

Vous êtes agacée par ce "manque de considération qui conduit les artistes à s'expatrier" et vous avez parfaitement raison. En revanche, ce qui m'agace davantage, ce sont les articles dont l'auteur, sous couvert d'érudition, dénonce une situation préoccupante (à grand renfort de citations de philosophe, d'évocation de faits historiques ou de rapport d'experts en tout genre), et qui s'appuie sur de bon vieux clichés (tel que celui de la flûte à bec) qui contribue au dénigrement des cours d'éducation musicale en milieu scolaire, mais qui ne tient absolument pas compte de ce qui se fait réellement dans les salles de classe aujourd'hui. Alors pour vous prouver que cette caricature a fait place à un enseignement loin des clichés, basé sur le plaisir musical partagé par le prof et les élèves, je vous invite à une séance de cours de musique en collège:

Il est 8h, les élèves entrent en classe. Salutations réciproques "on fait l'évaluation de chant aujourd'hui madame?" Les élèves s'installent, le professeur demande à un élève d'installer le matériel pendant qu'il fait l'appel. Un élève allume l'ordinateur, l'interface audio, ouvre le logiciel Audacity, branche le micro, importe le fichier "le printemps.mp3" extrait de "les 4 saisons" de Vivaldi. D'autres élèves installent les chaises en demi-cercle face aux micros. Les élèves seront évalués sur leur adaptation et interprétation des sonnets qui accompagnent l'œuvre de Vivaldi. Au cours des séances précédentes, en salle informatique, les élèves ont importé une piste de marqueur, et y ont apposé les vers du sonnet de Vivaldi. Ils ont également travaillé à la mise en voix d'un poème de Verlaine, étudié le symbolisme à travers l'œuvre de Debussy, et ont écrit et interprété un slam sur "La mer". L'évaluation basée sur la mise en musique et l'interprétation tiendra compte:

- De la diversité des registres utilisés :

- voisés (bourdonner, grommeler, murmurer, parler, crier)
- non voisés (chuchoter, susurrer, souffler, chuintier, siffler)

- des paramètres mis en jeu :

- hauteur, timbre, durée
- débit, densité
- dynamique
- espace (de l'unisson à la dispersion)
- du temps et du rythme
- Temps non pulsé – lisse ou temps pulsé – strié
- Pulsation
- Tempo
- Durées et densité rythmique
- Accentuations

Un groupe de 4 commence. Un élève démarre l'enregistrement sur Audacity. Les groupes se succèdent. Quand le dernier groupe a terminé, l'écoute critique commence. Chacun reconnaît sa voix ou celle du voisin, certains grimacent ou sourient. Un élève sur l'ordinateur contrôle la lecture de cet enregistrement numérique. Les critères sont évalués un à un par les élèves.

Ils sont très durs envers eux même et commentent entre eux ce qu'ils auraient dû faire ou ne pas faire.

Vous trouvez ce type de cours exceptionnel? Consultez-donc les nombreux sites perso, blogs ou sites académiques où des collègues présentent leurs travaux en collège ou lycée.

Vous vous demandez "Pourquoi tant d'enfants détestent-ils la pratique musicale?" Je ne

crois pas que cette question témoigne d'une réalité.

Alors même si parmi les professeurs, il existe encore quelques réfractaires, nombreux sont ceux qui font preuve d'une grande créativité pour pallier au manque de moyens.

Quant à vos principales pistes, sachez madame, que nous ne vous avons pas attendu pour les explorer.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LARA BESWICK

le 15 novembre 2010 - 14:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cet article n'a en aucun cas pour objectif de critiquer les professionnels : il s'agit avant tout de critiquer une conception étatique biaisé qui reste (je le regrette moi aussi) la norme. Les professionnels interrogés pour cet article aimeraient clairement recourir à des méthodes plus proches de celles que vous préconisez... mais elles restent difficiles à "adapter", en tout cas à grande échelle.

Pour finir, l'idée n'était surtout pas de clore le débat, au contraire : les débats sur l'avenir de la musique ne peuvent s'enrichir qu'en agglomérant les opinions les plus variés. Si vous pensez avoir la matière pour rédiger une tribune, nous serions ravis de publier un billet plus long sur ce sujet, faisant suite à cet article.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LEMMAIN

le 16 juillet 2012 - 17:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je retrouve dans l'article ou dans votre réponse la confirmation à mon malaise de professeur d'éducation musicale en collège question : où est l'éducation musicale dans l'éducation nationale, et particulièrement au collège? J'invite les acteurs concernés de près ou de moins près à lire les instructions officielles pour cette discipline dans les collèges. Après les avoir lus et un peu étudiés, j'en conclus personnellement que c'est "Je me couvre (en évoquant à peu près tout) et je ne me mouille pas (en ne donnant rien de concret)". Alors les bons professionnels existent (certains travaillent entre 50 et 60 heures par semaine et la moitié de leurs congés. Ils en sont là parce qu'on est simplement abandonnés, que les éditeurs ont renoncé. Personnellement, je cherche (et je suis tombé sur cette page web!) mais surtout, je déprime de faire ce métier sur du vide (je n'ai pas la disponibilité de faire 50 heures par semaine, et je rage de cette incurie du système). Il y a tant à faire et il suffirait de peu de moyen (une poignée de profs intelligents mais pas trop intellos qui planchent pendant un an sur des modules d'activités pour le collège ; nous n'avons pas d'objectifs, pas d'œuvres de références (on aurait sans doute peur d'"oublier" les autres œuvres) c'est pourtant moteur et ça n'enlève pas l'art que de se donner un cursus!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DANIELDEPANTIN

le 26 mars 2011 - 12:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



j'ai pu rééduquer les troubles d'attentions par un travail musical sur le solfège, l'écoute, l'apprentissage d'un instrument de musique.

Il est indéniable que les activités artistiques sont mal enseignées en France mais indispensable à notre développement personnel.

Je pense que nous avons beaucoup de retard en France.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

POWER WASHING LANCASTER

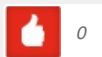
le 11 novembre 2011 - 1:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Nice post. I learn something more challenging on different blogs everyday.

Thanks for sharing.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JOELLE

le 26 novembre 2011 - 15:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Ce débat est fondamental pour l'enseignement de la musique en France. Mais des enquêtes sérieuses montreraient que les actions sont nombreuses et le travail remarquable dans quantité de lieux (écoles primaires, collèges, lycées, IUFM) où les enseignants se démenent et mettent toute leur énergie à l'enseignement de la musique par des pratiques variées et originales.ils n'en attendent et n'en ont d'ailleurs aucune reconnaissance.

Mais elles sont isolées si on ne les fédère pas, et les enseignants ne peuvent pas tout faire, le boulot et la com. Des sites (youtube) montrent ponctuellement des actions éducatives en musique, des listes (musiquaulycée) font partager l'enthousiasme et la passion des enseignants de la musique, des actions pédagogiques, didactiques, sont menées dans de nombreuses IUFM pour promouvoir la musique dans les écoles mais les lieux communs à ce sujet n'évouent pas, les traumatismes sont encore grands. Toute une génération d'adultes aujourd'hui a vu passer des enseignants non formés, des professeurs de la ville de Paris catapultés en collège contre leur volonté, des personnes ignorantes des méthodes actives (enseignées en France depuis les années 70 seulement). Nous avons un lourd passif à reconquérir, les préjugés sont toujours difficiles à combattre.

De même pour la flûte à bec, j'ai fait des sondages dans mes cours d'étudiants, une petite minorité a été "traumatisée" par la flûte au collège. Une majorité scandalisée que cet instrument aie disparu des programmes!

Les étudiants et les élèves sont demandeurs : ateliers de flûte à bec à l'IUFM. a condition de redonner à l'instrument ses lettres de noblesse (bonne qualité, Aulos et autres) , choix de morceaux simples (Essentiel, répertoire pour flûte et play-back), musicalité travaillée pour le plaisir des oreilles...

Non, ne crachons pas sur la flûte. Qui n'a pas entendu un petit voisin répéter son morceau à la maison?

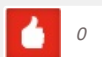
C'est la démocratisation de l'instrument à l'école!

Votre bilan à l'échelle européenne est malheureusement vrai, on est dans un retard considérable par rapport à nos voisins .

Cordialement,

Une prof de musique passionnée

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

[vidéo] La créativité, une matière trop souvent en option » Article » OWNI, Digital Journalism le 10 novembre 2010 - 14:12

[...] À lire aussi sur OWNI : "L'éducation musicale en France, une partition discordante"
[...]